

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que mon étude deviendra encore plus intensive.

LA LOI SUR LA FAILLITE

MODIFICATIONS RELATIVES À LA SUPPRESSION DES ABUS ET À L'AMORTISSEMENT ORDONNÉ DES DETTES

L'hon. L. T. Pennell (au nom du ministre de la Justice) propose la 3^e lecture du bill S-17, visant à modifier la loi sur la faillite.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 3^e fois et adopté.)

L'hon. L. T. Pennell (au nom du ministre de la Justice) propose:

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour l'informer que la Chambre des communes a adopté le bill S-17, visant à modifier la loi sur la faillite, avec certains amendements dont elle désireait l'adoption.

(La motion est adoptée.)

LA LOI CANADIENNE SUR LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

DISPOSITIONS VISANT À ACCROÎTRE LES QUOTES-PARTS PROVINCIALES, ETC.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances) propose la 2^e lecture du bill C-197, visant à modifier la loi canadienne sur les prêts aux étudiants.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, comme j'étais absent lors de l'adoption par la Chambre du projet de résolution précédant ce bill, je voudrais faire, cet après-midi, quelques brèves remarques, que l'on présente d'ordinaire lors de l'étude du projet de résolution. Elles n'enfreindront nullement les dispositions générales du Règlement concernant le débat.

Le député de Winnipeg-Nord a fait plusieurs observations générales quant au nombre des étudiants et à la prétention qu'une instruction universitaire est souhaitable pour tous les Canadiens. En effet, à l'instar du député de Vancouver-Burrard, il a lu une certaine statistique et fait allusion à un rapport particulier. Ces députés, tout comme ceux du Nouveau parti démocratique, sont portés à le faire, tirent de certains renseignements statistiques des conclusions sur l'instruction universitaire. A mon avis, ils donnent ainsi une fausse idée selon laquelle les Canadiens désireraient en général fréquenter l'université.

Nous savons très bien d'après le rendement scolaire que nombre d'étudiants ne devraient malheureusement pas chercher à obtenir une

instruction universitaire. Il est vrai que nombreux sont ceux qui doivent en faire l'essai pour le savoir, mais s'ils avaient été dûment orientés au palier de l'école secondaire, ils ne seraient jamais allés à l'université. En effet, ils se seraient rendu compte que c'était gaspiller leur temps et celui des professeurs, et se servir indûment d'installations universitaires déjà encombrées.

Au lieu de rechercher les moyens de rendre gratuites les études à l'échelon universitaire, nous ferions mieux de trouver les moyens d'intensifier la construction d'installations et de locaux adéquats et d'offrir au personnel enseignant des traitements plus élevés de manière à encourager plus d'hommes et de femmes à embrasser la carrière de professeur d'université. A quoi cela nous aura-t-il servi de faire entrer à l'université des milliers et des milliers de jeunes gens et de jeunes filles, alors que les installations existantes ne permettent pas d'y dispenser l'enseignement qu'ils devraient pouvoir y recevoir.

Je voudrais corriger ce qui, à mes yeux, est une notion erronée. Il me semble que ce n'est pas parce que certaines catégories de citoyens gagnent autant, qu'un certain pourcentage de leurs enfants doivent pouvoir fréquenter l'université. Il est faux de conclure que les enfants de ceux dont les moyens de fortune sont meilleurs présentent un avantage, du point de vue de la fréquentation universitaire, sur les enfants de ceux qui n'ont pas de moyens de fortune. A mon avis, peu d'étudiants possédant les aptitudes intellectuelles et les connaissances académiques nécessaires pour entreprendre des études universitaires ne réussissent pas à en trouver les moyens. Ils l'apprécieraient d'autant plus.

● (3.30 p.m.)

Beaucoup de députés ont dû travailler pour payer leurs études à l'université; leurs parents n'avaient pas les ressources financières voulues et ils ont fréquenté l'université dans les années 30 alors qu'il y avait bien plus de difficultés économiques qu'aujourd'hui. De nos jours, dans notre société de l'abondance, nous savons que dans certaines universités, les fonds de bourses restent pour compte parce qu'il n'y a pas de candidats convenables. Il est donc temps, monsieur l'Orateur, que nous cessions d'avoir la tête dans les nuages en ce qui concerne les études universitaires. Acceptons de fournir les fonds, de construire les édifices, de fournir les professeurs; mais il faut d'abord que les étudiants désirent sincèrement aller à l'université et ne considèrent pas ces études comme la prolongation d'une vie facile.